



leo lagrange
six fours les plages

Espace J.de Greling
107 rue Bondil
Le Brusac
83140 Six Fours les Plages
N° Siret : 441 173 979 00023

Six-Fours-les-Plages, le 21 janvier 2021

Compte-rendu de l'assemblée générale de janvier 2021

Compte tenu du contexte sanitaire, l'assemblée générale ne peut pas se tenir dans les conditions habituelles : pas de réunion des adhérents (la salle ne nous étant pas attribuée) mais une simple soumission des rapports par messages électroniques.

L'assemblée générale est présidée par Jean-Claude ROUDIER, en sa qualité de président de l'association

Le quorum du $\frac{1}{4}$ des adhérents (un peu moins de 70) doit être atteint pour que cette assemblée, même fictive, soit reconnue.

Je la déclare donc ouverte, non sans vous avoir, ainsi qu'à vos proches, présenté préalablement mes vœux en mon nom propre et au nom du conseil d'administration .

Avant toute intervention je souhaiterais rappeler que plusieurs adhérents ou ex-adhérents nous ont quittés : Roger Muratore , Mr Legros (époux de notre amie Elisabeth)

Nous avons une pensée pour leurs familles et pour ceux qui continuent à lutter contre la maladie.

Le président a repris l'ordre du jour de l'assemblée générale.

- Approbation du PV de l'assemblée générale de janvier 2020
- Rapport moral suivi du vote de l'assemblée
- Présentation du rapport financier de l'exercice clos
- Compte-rendu de la vérification des comptes et approbation des comptes puis vote du quitus au trésorier
- Rapport des activités 2020
- Rapport d'orientation : présentation des projets 2021
- Élection des administrateurs : 2 candidates se sont portées volontaires (secrétariat et convivialités)
- 1 administrateur est en fin de mandat et se représente, 1 administrateur démissionne
- Cotisation au club pour la saison 2021/22

1. Présentation du rapport moral

Le président expose alors le rapport moral.

Je suis très satisfait d'avoir, au sein du conseil d'administration et parmi les nombreux animateurs, une équipe professionnelle, dynamique et soudée répondant aux attentes des adhérents.

Dans l'ensemble le club se porte plutôt bien, malgré un effectif en diminution par rapport à l'année dernière (270 à ce jour au lieu de 390), bon nombre d'adhérents attendant que la situation sanitaire évolue.

Le nombre d'activités est stable également puisque nous restons à 15 .

En ce qui concerne l'approbation de ce rapport moral, je soumetts aux adhérents son contenu.

J'en termine donc en rappelant que notre association fonctionne grâce au dévouement et à la très forte implication de nos bénévoles et je les en remercie infiniment.

2. Présentation du rapport financier

Les arrêtés comptables se font en date du premier septembre de chaque année afin de suivre la saison sportive.

Un rapprochement bancaire a été effectué et il permet d'établir la correspondance entre les comptes qui vous sont présentés et la situation bancaire effective de l'association.

La tenue des comptes a été validée par Nicole Réal.

Il est à la disposition des adhérents souhaitant le consulter

Le bilan d'activité de la saison 2019/2020 a été élaboré par notre trésorier, Jean Le Guen.

La crise du Covid-19 a entraîné un arrêt de nos activités pendant 5 mois ce qui a eu une répercussion sur la comptabilité du club : nos dépenses ont été fortement réduites.

Voici l'évolution des RESSOURCES, des DEPENSES et la SITUATION FINANCIERE de notre club :

RESSOURCES

La principale ressource de notre association reste le montant des cotisations annuelles qui représente cette année une somme totale de 24.166 € contre 22.000 € l'année précédente

(il est à noter que le montant des licences FFR est intégralement reversé à la Fédération).

L'essentiel de cette hausse vient de l'augmentation du nombre de participants à la chorale, il est passé de 24 participants à 48

Je rappelle que la cotisation de la chorale est reversée au chef de chœur Denis Lamoulère.

A signaler que cette année nous avons reçu de TPM la somme de 1142 € d'aide à la formation

DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement ont baissé cette année avec l'annulation de toutes les animations conviviales (grillades, 13 desserts, repas des animateurs, repas de fin d'année)

Les charges d'activités courantes sont de 23110 € pour des recettes de 29.097 € Les sections Sophrologie et Chorale, pour lesquelles nous avons des intervenants extérieurs sous contrat, sont financées en intégralité par les bénéficiaires de ces activités

SITUATION FINANCIERE

Comme vous pouvez le constater, les recettes de l'association couvrent les dépenses et nous laissent pour cet exercice un excédent de trésorerie de 5132 €

Nous avons démarré l'année avec un solde en banque de 18 000 euros en hausse par rapport à l'année précédente de 5000 €, dû à l'effet Covid.

Le livret A de l'association a en outre un solde créditeur de 3100 €

Ce fonds de roulement est suffisant pour couvrir les réservations des séjours à venir sans avoir encore encaissé les cotisations des adhérents.

En bref notre situation financière est particulièrement saine .

3. Présentation du rapport d'activités

Toutes les activités ont été impactées par la Covid 19 et par les 2 confinements qui ont été instaurés au printemps et en automne.

Les randonnées, limitées dans le temps, dans l'espace et dans le nombre de participants ont été réduites à peau de chagrin.

La sortie annuelle (prévue à Cauterets) a du être annulée et reportée à 2021.

Il en a été de même pour la **Marche nordique** et la marche aquatique, peu de séances ayant pu avoir lieu.

L'activité **VTT** s'est maintenue, la distanciation se faisant naturellement

La page « **culture** » mensuelle, alimentée par Françoise Colleau, a rencontré un beau succès sur le site , ainsi que la page Facebook..

L'activité **Aquarelle** s'est d'abord effectuée en salle en respectant la distanciation puis a fonctionné grâce la formation à distance via internet.

La **Sophrologie**, activité animée par Laure Prandi, a fonctionné également via internet.

Photo : l'activité s'est maintenue grâce à l'application Zoom.

Chorale : c'est l'activité qui a été le plus impactée par les restrictions sanitaires : difficile en effet de la pratiquer via internet ou de respecter les gestes barrière en présentiel

Généalogie : L'activité s'est maintenue car le nombre de pratiquants était limité

Entraînement à l'effort :cette activité,animée par Line Vidal, a pu se dérouler quelques samedis matin au Gaou.

Une nouvelle activité a vu le jour, le **BungyPump**, animée par Patrick Henry et a obtenu un beau succès pour un début. Pratiquée avec un nombre limité de participants (5 + animateur) et en respectant les gestes barrière, elle a pu se développer presque normalement. Avec le durcissement des mesures sanitaires, l'activité s'est maintenue grâce à l'application Google Meet par internet.

Tarot : quelques séances ont pu avoir lieu, avec masques et distanciation.

Pétanque : quelques séances également entre 2 confinements, avec masques et gestes barrières.

Événementiel

Après l'assemblée générale de janvier 2020, aucun évènement festif n'a hélas pu avoir lieu, que ce soit le repas des animateurs, la fête de fin d'année, les grillades ou les 13 desserts.

Site Web

Jean-Pierre Long a continué de faire un travail remarquable au niveau du site. Sa présentation est très claire et la mise à jour faite très régulièrement.

Partenariat avec Allianz

Une conférence sur le thème « Transmission du patrimoine » a eu lieu le mardi 4 février 2020

Il était prévu une seconde séance sur le thème de la fiscalité mais elle a été annulée pour les raisons sanitaires.

Je terminerai en parlant du nombre toujours important de nouveaux adhérents en 2020 (37), pour lesquels il était prévu un pot d'accueil qui n'a pu avoir lieu.

4. Rapport d'orientation

A ce jour, il n'est pas possible de prévoir ce que nous réservera 2021

Le programme des randonnées a été établi pour février et mars mais il faut attendre l'évolution de la pandémie et les consignes gouvernementales pour reprendre « normalement » les activités au sein de l'association.

Le séjour randonnée à Cauterets a été reporté à 2021. Par contre, le séjour raquettes vient d'être annulé.

Certaines activités vont sans doute pouvoir reprendre à plus ou moins long terme et sous certaines conditions.

D'ores et déjà, la sophrologie marque une pause pendant le 1^{er} trimestre 2021 car elle ne peut se dérouler de façon efficace. Les pratiquants se sont déjà vus rembourser ce trimestre non pratiqué.

La chorale est aussi menacée de ne pouvoir reprendre avant la fin de saison. Si c'était le cas, les pratiquants seraient remboursés de leur cotisation en tenant compte des sommes déjà versées au chef de chœur.

Evènements festifs tels que fête de fin d'année ou grillades : dès que cela sera possible, ils seront programmés et pris partiellement en charge par l'association.

5. Renouvellement des membres du conseil d'administration

1 administrateur est en fin de mandat et se représente: Jean-Pierre Roller .

1 administrateur est démissionnaire : Jean Béraud.

Nous en profitons pour remercier Jean pour l'excellent travail effectué en tant que secrétaire et lui souhaitons une « retraite » bien méritée.

Deux adhérentes se sont manifestées pour intégrer le C.A. : Christine Hallet (en tant que secrétaire , en remplacement de Jean Béraud) et Annick Drogoul pour assister Chantal Roudier dans l'organisation des festivités

Chantal devrait quitter effectivement ses fonctions à la fin de l'année après sa coopération avec Annick .

6. Cotisations 2021/2022

La cotisation annuelle de 15 € (Léo Lagrange) ne sera pas prélevée sur l'exercice 2021/22 pour tous les adhérents à jour de leur cotisation 2020/21.

En ce qui concerne la licence FFRandonnée, le club Léo Lagrange attend de voir l'effort financier éventuel effectué par la Fédération et l'évolution de la situation sanitaire au moment de la rentrée .En d'autres termes, nous n'excluons pas, le cas échéant, de nous en retirer une année .

7. Questions diverses

Je voudrais encore remercier tous les animateurs d'activités, qui ont consacré beaucoup de temps et d'efforts lors de cette année particulière.

Je remercie bien sûr tous les adhérents qui sont notre raison d'être et qui font un club très attachant.

Le président propose aux adhérents de voter par correspondance les résolutions suivantes :

Première résolution : Approbation du PV de l'AGO de 2020

Seconde résolution : Approbation du rapport moral du président

Troisième résolution : Approbation des comptes de l'exercice clos

Quatrième résolution : Approbation du rapport d'activités

Cinquième résolution : Renouvellement des dirigeants

L'assemblée générale soumet à approbation le renouvellement de Jean-Pierre Roller au sein du conseil d'administration.

Ayant pris en considération les candidatures présentées à cet effet, l'assemblée générale soumet à approbation l'entrée des adhérentes suivantes au sein du conseil :

- **Annick DROGOUL**
- **Christine HALLET**

Sixième résolution : Approbation du montant de la cotisation annuelle Leo Lagrange

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide d'offrir le montant de la cotisation annuelle Léo Lagrange pour l'année 2021/2022 à tous les adhérents à jour de leur cotisation 2020/21 .

La secrétaire de séance
Christine HALLET

Le président
Jean-Claude ROUDIER